

Bulletin d'histoire politique

**Manon Tremblay (dir.), Les politiques publiques canadiennes,
Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1998, 314 p.**

Stéphane Paquin



Volume 9, numéro 2, printemps 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060473ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060473ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Paquin, S. (2001). Compte rendu de [Manon Tremblay (dir.), Les politiques publiques canadiennes, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1998, 314 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 9(2), 183–185. <https://doi.org/10.7202/1060473ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2001

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Manon Tremblay (dir.), *Les politiques publiques canadiennes*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1998, 314 pages.

Le Québec, tout comme le Canada, manque de spécialistes en politiques publiques et *a fortiori* en politiques publiques canadiennes. Ce livre, qui est une sorte de manuel qui mélange théorie et empirisme, est le second d'une collection aux Presses de l'Université Laval. Le premier livre, très réussi d'ailleurs, paru en 1995 s'intitulait *Le système parlementaire canadien*. Ce nouvel ouvrage n'a pas répété les erreurs du premier livre en ce qui concerne la mise en page (horrible dans le premier cas en ce qui concerne les introductions de chapitre). Ce livre dirigé par Manon Tremblay se compose de trois grandes parties. La première porte sur les théories ou les cadres d'analyses en politiques publiques, la seconde porte sur des études de cas classiques et la troisième partie porte sur des questions plus rarement traitées.

La première partie écrite par Luc Bernier de l'ENAP et Guy Lachapelle de l'Université Concordia est une revue des politiques publiques. Dans cette partie, les auteurs nous présentent les thèses que l'on doit connaître lorsqu'on s'intéresse aux politiques publiques. Les auteurs se proposent de répondre à quatre questions afin de nous aider à comprendre le problème : 1. Quelle est la rationalité qui guide les gouvernements ?; 2. Qui sont les acteurs politiques qui sont impliqués dans le processus ?; 3. Quelles sont les étapes à franchir pour une politique publique ?; et finalement, comment se met en œuvre une politique ? L'exposé des auteurs est une très bonne base de discussions. J'émetts seulement deux petites réserves. Dans un premier temps, j'ai l'impression que le rôle des médias aurait dû être traité plus longuement. Les auteurs écrivent : « parmi les acteurs dont nous ne pouvons guère discuter, faute d'espace, les médias sont aussi importants » (p. 23). Il ne suffit cependant pas de soulever la lacune pour qu'elle disparaisse. Deuxième critique, cette fois plus importante, les auteurs auraient dû s'intéresser à la question du référentiel en politique publique. Le référentiel en politique publique permet d'opérer un décodage du réel, c'est une théorie implicite du monde. L'école française d'étude des politiques publiques (P. Muller, B. Jobert, Y. Meny, J.-C. Thoenig) s'intéresse beaucoup à cette question du référentiel. L'idée est que c'est le référentiel qui permet de distinguer si un enjeu devient légitime de favoriser une politique publique. Par exemple, Bruno Jobert en France ou Peter A. Hall aux États Unis soutiennent que nous sommes passés, dans le premier cas en Europe et dans le second en Grande-Bretagne, du référent keynésien au référent monétariste (c'est également le thème du chapitre 2 sur les politiques économiques rédigé par Robert J. Collins et Daniel Salée). Les sujets qui sont susceptibles de favoriser une politique publique ne sont

donc évidemment pas les mêmes. La question du référentiel est donc déterminante dans l'étude des politiques publiques. Lorsque le référent keynésien prédominait, on cherchait à régler un problème social en investissant dans des programmes sociaux alors qu'aujourd'hui, sous le référent monétariste ou néolibéral, on a plus facilement recours aux mesures de représailles. Est-ce que Lucien Bouchard aurait agi de la même façon avec les infirmières en grève en 1970 et en 1999?

La seconde partie sur « les domaines plus coutumiers d'intervention des politiques publiques » comprend trois textes d'inégale valeur. Le premier texte, sur les politiques économiques de Robert J. Collins et Daniel Salée, est particulièrement pertinent. Les auteurs cherchent à démontrer comment on est passé au Canada du consensus keynésien au néolibéralisme. Les auteurs nous disent que: « Ce qui est important de bien saisir dans l'évolution des politiques économiques canadiennes depuis la Seconde Guerre mondiale, c'est que de tout temps, l'État canadien est partie prenante au processus de gestion économique. Cela est évident dans ses interventions ponctuelles de stabilisation économique et de mise en place de l'État-providence au cours des années 1950 et 1960. Ce ne l'est pas moins à partir des années 1970, même si le discours dominant réclame de plus en plus le retrait dans le champ de l'économie. Ce qui change après 1970, c'est la manière dont l'État intervient. Les impératifs d'austérité qui caractérisent dès lors la gestion de l'économie canadienne forcent « non pas le désengagement de l'État, mais la valorisation de son rôle directif et coercitif » (p. 59).

Le second texte de Guy Lachapelle et Luc Bernier porte sur le fédéralisme fiscal. Le sujet est très important et trop peu étudié. « La question centrale, nous disent les auteurs, qui se pose de manière très claire au Canada, surtout le début des années 1980, est de savoir si un gouvernement, qui décide de continuer à édicter des normes nationales mais qui refuse de faire face à ses obligations financières, peut encore légitimement et politiquement exiger des provinces certains comportements fiscaux et politiques » (p. 80). Les auteurs nous proposent un bilan historique du fédéralisme fiscal au Canada. En dernier, les auteurs cherchent à savoir si le Canada peut devenir une démocratie d'accommodement, c'est-à-dire un régime où le pouvoir fédéral ferait preuve d'un plus grand respect de sa diversité régionale en régionalisant ses politiques fiscales, monétaires et sociales. Le troisième texte d'Antonia Maioni, de l'Université McGill, porte sur les politiques sociales au Canada et le quatrième texte traite de la politique étrangère et de la politique de défense du Canada. Dans ce dernier texte on aurait apprécié que les auteurs s'intéressent plus longuement au développement de la diplomatie commerciale.

La troisième partie du livre porte sur les enjeux plus récents. Il s'agit des politiques environnementales, des politiques de télécommunications, des politiques d'immigration et des politiques autochtones au Canada. Ces derniers textes sont très intéressants car il est difficile de trouver des bons textes d'introduction sur ces thèmes. Les textes de Linda Cardinal et de Claude Couture sur l'immigration et le multiculturalisme et de Pierre-Grelier Forest sur les politiques autochtones au Canada sont particulièrement bien faits.

Pour terminer, deux critiques. Premièrement, pourquoi est-ce Manon Tremblay qui a dirigé ce livre si elle n'a pas écrit de textes (seulement un résumé des textes en guise d'introduction) et si elle ne semble pas spécialisée en politique publique ? Deuxièmement, l'éditeur aurait eu avantage à relire un peu mieux la version finale du livre car il y a plusieurs fautes d'orthographe (particulièrement p. 13) et des définitions dans le glossaire qui sont un peu étonnantes comme celle sur le fédéralisme : « Fédéralisme : La dominance de l'exécutif et en particulier du Cabinet du premier ministre exécutif : du Canada sur l'évolution du fédéralisme et des politiques publiques » (p. 106).

Cette jeune collection, on l'espère, aura longue vie et on souhaiterait un livre sur les systèmes politiques provinciaux canadiens en comparaison, sur les systèmes politiques municipaux (par exemple une comparaison Montréal-Toronto-Vancouver) et pourquoi pas sur le système politique québécois.

STÉPHANE PAQUIN
*Candidat au doctorat à l'Institut
d'études politiques de Paris*

Nicole Neatby, *Carabins ou activistes ? L'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1997, 264 p.

Au Québec, l'expression mouvement étudiant évoque principalement les années soixante et soixante-dix. « Nous voulons : les structures au service de l'homme et non pas l'homme au service des structures »¹, disait-on, entre